



Objet : **Compte-rendu du mercredi 7 juin 2023**

Lieu : En ligne sur TEAMS

1. Ouverture de l'assemblée à 18h02

Étaient présents

Stéphane Brunet
Annie Tremblay
Stéphanie Bouchard
Henriette Gélín
Audrey Charbonneau
Nicolas Bergeron
Komal Malhotra
Yohann Héту
Adama Diallo
Mamadou Diallo
Wilnide St-Martin (Substitut)

Était absent:

Rachel Shugart

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Audrey Charbonneau propose.

Stéphanie Bouchard appuie.

3. Lecture, adoption et suivi du compte-rendu de la rencontre du Conseil d'établissement du 23 mars 2023

Nicolas Bergeron propose.

Stéphanie Bouchard appuie.

4. Sujets pour information, discussion, consultation et décision

4.1 Projet éducatif (adoption)

M. Brunet présente les grandes lignes du projet éducatif 2023-2027.

Audrey Charbonneau suggère d'ajouter dans la description de l'environnement interne la présence de l'intervenante communautaire, Ghislaine Paiement qui est un atout important pour l'école. M. Brunet mentionne qu'avec l'accord des membres, cet élément sera ajouté au document.

Stéphanie Bouchard propose.

Henriette Gélín appuie.

4.2 Plan de lutte

4.2.1 Révision plan de lutte (adoption)

M. Brunet présente l'évaluation qui a été faite du plan de lutte de cette année. Il précise que le plan de lutte sera complètement revu dès l'automne prochain.

Audrey Charbonneau propose.

Yohann Hétu appuie.

4.2.2. Présentation du plan de lutte (adoption)

M. Brunet présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de 22-23.

Adama Diallo propose

Yohann Hétu appuie

4.3 Budget 2023-2024 (adoption)

M. Brunet présente le budget de l'an prochain.

Nicolas Bergeron propose.

Yohann Hétu appuie.

4.4 Autres résolutions

4.4.1 Attestation des montants reçus pour les mesures protégées (adoption)

Stéphanie Bouchard propose.

Yohann Hétu appuie.

4.4.2 Frais demandés aux parents (approbation)

M. Brunet explique que l'école demandera 5\$ de plus aux parents en 23-24 soit un maximum de 55\$ aux parents pour acheter les cahiers d'activités. Un 5\$ supplémentaire sera assumé par l'école en cas de dépassement du montant accordé.

Proposition d'amendement : Les frais facturés aux parents seront de 5\$ par enfant. Le conseil d'établissement se réserve le droit de payer en tout ou en partie les frais scolaires pour les parents en difficulté financière.

Yohann Hétu propose.

Adama Diallo appuie.

4.4.3 Budget du CÉ pour achat du chandail des finissants (résolution)

Le budget du CÉ sera utilisé pour acheter et remettre en cadeau le chandail des finissants.

Adama Diallo propose

Stéphanie Bouchard appuie

4.4.4 Utilisation du fonds 4 pour renflouer le fonds 9 (résolution)

M. Brunet demande l'autorisation du CÉ pour faire le transfère de fonds pour défrayer les coûts du camp Bout en train des 6^e année.

Nicolas Bergeron propose

Yohann Héту appuie

4.4.5 Aide aux parents (résolution)

Le CÉ dispose d'environ 2000\$. M. Brunet suggère de faire l'achat de livres de référence pour les parents en français et en anglais. Les livres seront disponibles aux parents pour emprunt via le secrétariat.

Wilnide St-Martin

Yohann Héту appuie

4.5 Calendrier scolaire et assemblée générale des parents (informations)

Les membres du CÉ ont reçu par courriel le calendrier scolaire de la prochaine année scolaire.

5. Informations

5.1 Informations du personnel

Il n'y a pas d'informations du personnel.

5.2 Informations du comité de parents, OPP et communauté

Il n'y a pas d'informations. La prochaine rencontre du comité de parents sera le 13 juin.

6. Correspondance et questions du public

Il n'y a pas de questions du public.

7. Points divers

Il n'y a pas d'autres points.

8. Levée de la séance à 20h02

Nicolas Bergeron propose.

F:\Direction\Dir\2022-2023\Conseil d'établissement CÉ\2023.06.07\2023.06.07 Compte-rendu CÉ du 07 juin 2023.docx